



COMMUNIQUE DE PRESSE

Politique sociale Lancement d'un Comité local du travail social (CLTS)

29 mars 2022

Après plusieurs mois de préfiguration, le Département de l'Ardèche, en sa qualité de chef de file de l'action sociale, s'engage dans la **création d'un Comité local de travail social (CLTS)**. Aux côtés d'Ocellia, institut de formation en travail social, et de divers partenaires œuvrant dans le champ social, le Département de l'Ardèche pilote cette nouvelle instance. L'objectif : **travailler en commun afin d'adapter les pratiques sociales, prendre en compte les spécificités des territoires et construire ensemble la relation d'accompagnement de celles et ceux qui en ont besoin**. Sylvie Gaucher, vice-présidente en charge des solidarités et du handicap, a présidé son lancement officiel à Guilherand-Granges ce mardi 29 mars.

Une instance de réflexion locale et inter institutionnelle

Ancrage territorial du Haut Comité de Travail Social (HCTS), le CLTS est une instance de réflexion partenariale construite par les acteurs du territoire dans une approche transversale. La finalité est de créer un espace de dialogue inter institutionnel, de réflexion, de valorisation sur les pratiques en travail social, d'en poser les enjeux dans une dynamique territoriale. Le prérequis est la **participation incontournable des travailleurs sociaux, des principaux acteurs œuvrant dans le champ du travail social et des personnes accompagnées**.

Instance consultative créée en 2016 placée sous l'autorité du ministère des Solidarités et de la Santé, le HCTS souhaite **s'appuyer sur l'expertise des territoires, des travailleurs sociaux, des personnes accompagnées pour donner le plus de sens à l'action sociale**.

Dans un **espace de dialogue entre le national et le local**, le rôle du CLTS est de relayer auprès des acteurs locaux les travaux réalisés par le HCTS, de porter à sa connaissance les problématiques, les enjeux, l'évolution des pratiques.

Douze comités locaux sont actifs à ce jour. Leur périmètre géographique et leur portage sont divers : Conseils départementaux ou organismes de formation. Huit nouveaux territoires sont en cours de création, dont l'Ardèche.

L'intelligence collective pour explorer la globalité d'un sujet

Dans une **logique d'entraide, de partage de connaissance et d'expérience**, le CLTS travaille des sujets qui concernent la majorité des participants. Il mise sur **l'intelligence collective pour explorer la globalité d'un sujet** en incluant toutes les parties prenantes d'un territoire.

Les CLTS déjà en fonctionnement ont mis en place des groupes de travail sur divers sujets : les impacts de la crise sanitaire sur le travail social, l'éthique en travail social, les démarches d'aller-vers, la coordination des acteurs dans le travail social, les impacts du numérique sur le travail social...

Les enjeux du CLTS sont nombreux :

- ✓ Relever les défis actuels du travail social
- ✓ Renouveler la gouvernance territoriale du travail social et du développement social
- ✓ Permettre une veille sur les problématiques sociales émergentes
- ✓ Analyser et travailler à l'évolution du travail social
- ✓ Redonner du sens au travail social
- ✓ Le sortir de la logique de dispositif

Des partenaires multiples, évoluant au quotidien dans le champ social

Contribuer à l'évolution des pratiques, faire entendre la voix des personnes accompagnées, mieux se connaître pour mieux se comprendre, rechercher des solutions concrètes, sortir de l'isolement...

Depuis mars 2021, un noyau dur de travailleurs sociaux, de partenaires et de personnes accompagnées a travaillé à la préfiguration du CLTS de l'Ardèche.

Une présence régulière aux réunions de travail préparatoires a permis une définition collective de la charte et de la gouvernance, de co-construire la journée de lancement qui se déroule le 29 mars à la salle Agora à Guilhaud Granges.

Les partenaires impliqués dans le projet sont de deux types :

- Les structures représentantes des personnes accompagnées : Comité-D-Base (Délégation de bénévoles et d'acteurs sociaux engagés), Fédération des acteurs sociaux, Solen, Conseil Régional des personnes Accueillies ou Accompagnées.
- Les partenaires de l'action sociale et du champ de la formation : CAF, MSA, UDAF, UDCCAS, ADSEA, CCAS d'Annonay, OCELLIA.

Le CLTS est co-piloté par le Département de l'Ardèche (Amandine Villard, chargée de projets transversaux à la DGA Solidarités, Tél 06 40 23 38 27 et Anne-Claire Campese, directrice du territoire d'action sociale Sud-Est, Tél 06 70 98 66 35) et par Ocellia Valence, institut de formation en travail social (Camille Col-Eyraud, directrice, 06 84 35 46 07).

« Le Département, chef de file de l'action sociale, met en œuvre les politiques sociales adaptées au niveau local. Avec le CLTS, il se dote d'un outil collaboratif au plus près du terrain et joue pleinement son rôle en matière de solidarité » Olivier Amrane, Président du Département de l'Ardèche.

« Le contexte social, économique et sociétal est en perpétuelle mouvance. Les pratiques professionnelles doivent s'adapter à ces mouvements, aux crises qui font apparaître de nouveaux publics. Le travail social se situe dans une phase de forte évolution. Il doit tisser sa réponse avec les partenaires et les personnes accompagnées afin que celles-ci deviennent actrices de leur changement. Le CLTS est l'instance qui permet d'apporter du

sens, d'accompagner l'évolution des pratiques professionnelles », Sylvie Gaucher, vice-présidente en charge des solidarités et du handicap,

Le programme de la journée du 29 mars 2022 :

Matinée :

- 10h : C'est quoi le travail social en Ardèche ?
- 11h : C'est quoi le Haut Conseil en Travail Social ? et le Comité Local du Travail Social ? Comment ça se passera en Ardèche ? (avec l'intervention du HCTS) en plénière

Après-Midi :

- 14h : Se projeter ensemble vers demain, en alternance petits groupes / plénière
 - 15h : Lancement officiel en plénière
- Fin de la journée : 16h